



Conseil de quartier de Kerfeunteun Compte-rendu de la 6e plénière

Mardi 9 novembre 2021 à 20h MJC de Kerfeunteun

Ordre du jour :

1.Introduction	2
2.Rappel des thématiques et priorisation par vote des membres du conseil	2
3.Restitution des ateliers thématiques	3
4.Présentation de la Commission extra-municipale de la langue bretonne	4
5.Informations générales Démocratie participative	5
Remplacement de M. Jacky FREMY	5
Comité de la nuit Quimper	5
Retours sur les lauréats du budget participatif à Angers	5
Budget participatif à Quimper	6
6.Actualités sur le quartier de Kerfeunteun	6
Retours sur la commission extra municipale du stade de Penvillers	6
Hôtel des solidarités	6
7 Les prochains rendez-vous	7

Participants présents :

- 25 membres présents sur 63 inscrits.
- 7 excusés et 31 absents.

<u>Élus présents</u>:

- **Bernard JASSERAND**, 17^e adjoint, chargé du quartier de Kerfeunteun
- Uisant CREQUER, 11e adjoint, chargé du renouvellement démocratique, des relations humaines et du dialogue social

Invités :

- **Thomas MOYSAN**, chargé de mission développement de la langue bretonne sur l'agglomération quimpéroise

1. Introduction

- M. Bernard JASSERAND remercie les membres présents et la MJC Kerfeunteun d'accueillir la 6ème séance plénière du Conseil de Quartier de Kerfeunteun.
- M. JASSERAND rappelle que lors de la précédente séance plénière, le collectif d'animation du conseil de quartier de Kerfeunteun a été élu par ses pairs. Le collectif s'est réuni le 20 octobre 2021 afin de définir l'ordre du jour et de préparer le déroulement de cette séance plénière.
- M. JASSERAND demande aux membres du conseil de quartier de procéder au vote pour la validation du compte rendu de séance plénière du 21 septembre.

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

M. JASSERAND présente les ateliers sur le nouveau traitement des déchets (le 17 novembre de 18h30 à 20h30 à la mairie de Kerfeunteun) sur l'agglomération quimpéroise suite aux évolutions réglementaires et aux enjeux à venir. Il est précisé que le prestataire de cette étude sera présent et que ce sera l'occasion pour les membres présents de prendre connaissance de l'état des lieux et du diagnostic.

Un intervenant demande si cette réunion est dans la continuité des ateliers de travail effectués sur Pluguffan avec M. LE BIGOT.

M. JASSERAND répond par la positive.

2. Rappel des thématiques et priorisation par vote des membres du conseil

- M. Tankred SCHOLL se présente et invite l'ensemble des membres du collectif d'animation à se présenter aux membres du conseil de quartier.
- M. SCHOLL rappelle les thématiques abordées lors des ateliers de la plénière du 8 juin. Il indique que le collectif d'animation souhaite proposer une priorisation des enjeux en retenant 2 thématiques qui seront abordées et traitées prioritairement par le conseil de quartier. Il est précisé que les thématiques non retenues ce soir ne seront pas mises à l'écart mais seulement abordées dans un second temps.

Un intervenant demande si le règlement du budget participatif sera discuté lors de cette séance plénière.

M. Uisant CREQUER lui répond par la négative. Il est précisé qu'un groupe de travail sur le règlement du budget participatif sera mis en place lors de la fin du mois de novembre sur la base du volontariat. Les résultats de ce groupe de travail seront par la suite présentés en séance plénière.

Mme FABIN complète ces propos en indiquant une volonté du collectif d'animation de recommencer à travailler sur des sujets opérationnels et concrets suite aux différents travaux menés pour l'élaboration du règlement des conseils de quartier.

M. SCHOLL rappelle les 5 thématiques pour lesquels il est demandé au conseil de quartier d'en retenir 2. Pour chaque thématique, les sous-thèmes sont exposés de manière non exhaustive.

Afin de prioriser les thématiques, une méthode de vote à l'aide de gommettes est proposée (2 gommettes par membre).

M. CREQUER effectue une demande de feed-back pour être sûr que l'ensemble des membres présents aient compris les thématiques et les enjeux du vote.

Une intervenante fait remarquer la transversalité de la thématique *Démocratie et citoyenneté*.

L'ensemble des membres présents procèdent au vote, les résultats sont indiqués dans le tableau ci-dessous (thématiques retenues surlignées en jaune).

Environnement	Sécurité	Culture et	Démocratie citoyenneté	Sport
<mark>20</mark>	12	10	6	3

Suite au vote, les membres du conseil de quartier forment 4 groupes :

- 2 ateliers Environnement
- 2 ateliers Sécurité

M. CREQUER propose aux membres du conseil de quartier une méthodologie de travail dite de la « *boule de neige* ». Les principes de cette méthodologie sont définis en *annexe* 1.

3. Restitution des ateliers thématiques

A tour de rôle, chaque rapporteur restitue des échanges effectués lors des ateliers. Les éléments de ces restitutions figurent en *annexe* 2 du présent compte rendu.

M. SCHOLL conclut ces restitutions et remarque que beaucoup d'éléments et d'informations ont été donnés lors de ces ateliers. Il s'interroge sur la suite à donner et aux modalités nécessaires pour « passer à l'action ».

Mme POCHAT s'interroge sur les services ressources à la mairie de Quimper pouvant venir aiguiller les membres du conseil de quartier notamment quant au cadre réglementaire.

M. SCHOLL invite chaque groupe de travail précédemment formé à aller chercher des informations auprès des élus ou des services de la mairie d'ici la prochaine plénière.

M. JASSERAND incite les membres du conseil de quartier à effectuer des visites de terrain en groupe, des réunions, à continuer de définir et à affiner le travail qui a été initié ce soir. Il précise qu'il est important que les groupes qui ont été formés ce soir restent en contact et continuent leurs travaux. Qu'il est nécessaire que pour la prochaine plénière chaque groupe ait avancé dans leur travail et que collectivement ils s'orientent vers la phase active de ces projets.

Il est précisé que les élus seront présents pour orienter les membres du conseil de quartier vers les services ressources nécessaires de la mairie afin d'obtenir les renseignements souhaités.

Les membres des groupes de travail échangent leurs adresses de courriel.

4. <u>Présentation de la Commission extra-municipale de la langue bretonne</u>

- M. Thomas MOYSAN est invité par le Conseil de quartier à présenter le travail de la commission extra-municipale de la langue bretonne.
- M. MOYSAN effectue un historique de la création de la commission extra-municipale de la langue bretonne :
 - Création depuis décembre 2020
 - Composer d'élus (5) et de représentants d'association (environ 12)
 - Lieu de discussions et d'échanges sur la place de la langue bretonne dans la ville de Quimper
- M. MOYSAN indique une volonté de la commission de s'orienter vers la démocratie locale et de proximité. Il est donc souhaité d'intégrer un couple de représentants des conseils de quartier.

Une intervenante demande des exemples de travaux concrets menés par la commission.

- M. MOYSAN prend entre autres l'exemple du guide du bilinguisme.
- M. CREQUER lève la question liée aux double noms (français et breton) des arrêts des transports en commun comme exemple.

Mme Camille LE CORRE se propose pour siéger au sein de la commission extramunicipale de la langue bretonne.

Un intervenant propose M. Olivier LE JEUNE, sous réserve que celui-ci accepte, en indiquant que ce sont des thématiques qui lui sont chères.

M. MOYSAN remercie les deux membres volontaires et précise que les réunions de la commission extra-municipale de la langue bretonne sont effectuées en français et non en breton.

5. <u>Informations générales Démocratie participative</u>

Remplacement de M. Jacky FREMY

M. Uisant CREQUER rappelle que M. Jacky FREMY est parti à la retraite. Depuis, la mairie a effectué des procédures de recrutement afin que deux agents viennent animer la démocratie participative sur la ville de Quimper.

M. David MOAN a repris le poste de M. FREMY depuis le 8 novembre 2021. Il était anciennement chef de cabinet au conseil départemental du Finistère et journaliste à France Bleu.

Une animatrice, anciennement sur un poste similaire dans la région de Montpellier viendra rejoindre le service démocratie à partir du mois de janvier 2022.

o Comité de la nuit Quimper

M. CREQUER indique que la ville de Quimper a initié une consultation publique intitulée « Comité de la nuit » afin d'effectuer un diagnostic et des propositions sur la vie nocturne à Quimper.

Le lancement de ce comité de la nuit donne suite à deux constats opposés effectués par les habitants :

- « la vie nocturne est morte à Quimper » ;
- « la vie nocturne est bruyante à Quimper ».

Une marche nocturne (déambulation, visites) aura lieu dans la nuit du 2 au 3 décembre de 20h à 5h.

Le groupe de travail se réunira en janvier pour une restitution en avril et les premiers dispositifs mis en œuvre au mois de juin 2022.

Retours sur les lauréats du budget participatif à Angers

M. CREQUER effectue une présentation rapide des lauréats du budget participatif de la ville d'Angers.

La ville d'Angers est à sa quatrième édition du budget participatif. Le budget participatif de la ville d'Angers s'élève à 1 M€ pour 140 000 habitants.

La lauréate du budget participatif d'Angers est âgée de 14 ans et son projet porte sur une tente de troc. La consultation a réuni beaucoup de projets divers (oasis nature au centre-ville, bac à décrue, ruche à vélos, espace artistique de danse collective, chemin pédestre, « ballade romantique au cœur d'Angers »,...)

Budget participatif à Quimper

M. CREQUER rappelle la volonté de la municipalité de lancer le budget participatif de la ville de Quimper sur l'année 2022.

La prestataire va venir animer un groupe de travail sur la rédaction du règlement du budget participatif. La date de réunion retenue est le 30 novembre 2021 à 20h. La réunion se déroulera à la MJC de Kerfeunteun.

6. Actualités sur le quartier de Kerfeunteun

- Retours sur la commission extra municipale du stade de Penvillers
- M. JASSERAND revient sur la réunion du 23 octobre qui a permis de définir quel scénario d'aménagement serait conservé pour le stade de Penvillers. Le scénario retenu est le suivant :
 - le stade d'honneur servira uniquement pour le club d'athlétisme ;
 - la tribune du stade sera détruite ;
 - mise en service de la nouvelle piste d'athlétisme en septembre 2023 (8 couloirs au lieu de 6 afin d'accueillir des compétitions nationales à internationales);

La démolition de la tribune commencera en mars 2022.

Des équipements provisoires seront installés afin de permettre aux clubs sportifs de continuer leurs activités.

M. JASSERAND indique qu'il a insisté sur sa volonté que le stade de Penvillers soit un lieu sportif ouvert avec plusieurs entrées afin que les riverains puissent jouir des infrastructures, s'y promener et effectuer des activités sportives libres.

Hôtel des solidarités

M. JASSERAND indique que le comité de pilotage s'est réuni dernièrement et qu'une nouvelle réunion est prévue avec les riverains.

Des étudiants enquêteurs ont effectué une consultation auprès de riverains et une restitution va être effectuée auprès du comité de pilotage. Le projet avance afin de mieux répondre aux besoins des plus démunis et des personnes âgées.

7. Les prochains rendez-vous

- **M. Bernard JASSERAND** remercie les membres présents. Il rappelle que la prochaine séance plénière se déroulera le 11 janvier 2022 à 20 heures, et que le collectif d'animation se réunira le 25 novembre.
- M. JASSERAND se positionne comme personne ressource pour aider les groupes de travail à se réunir afin de continuer le travail initié ce soir.

La séance est levée à 22 heures 30.

Annexe 1 : Méthodologie de la « boule de neige » - Atelier participatif

Après avoir réuni les personnes concernées, les ateliers participatifs donnent la possibilité de faire émerger des solutions collectives co-construites. La boule de neige permet d'établir un diagnostic, une stratégie ou des orientations thématiques à plusieurs afin d'organiser les idées émanant du collectif.

Temps estimé : 40 minutes

Après avoir nommé un.e facilitateur(rice), le groupe entame le processus suivant :

- 1) Pendant 10 minutes, chaque participant(e) identifie, seul(e), deux thèmes qu'il(elle) juge prioritaire en rapport avec le sujet de l'atelier. Les propositions doivent être accompagnées de justifications.
- 2) Les participant(e)s se mettent par 2 pour échanger sur leurs choix respectifs et disposent de 10 minutes pour ne retenir que 2 propositions sur les 4 ainsi rassemblées.
- 3) Toutes les paires se rejoignent et ont de nouveau 10 minutes pour échanger sur leurs choix respectifs et se mettre d'accord sur 4 à 5 propositions à conserver.
- 4) Tous les membres du groupe se réunissent et abordent ensemble les 4 ou 5 propositions retenues.

Annexe 2 : Fiches de synthèse, restitution des ateliers thématiques

Groupe de travail1 : Environnement

Thématique générale	ENVIRONNEMENT
Ai	
Animateur	
Secrétaire	Christine
Maître du temps	Julie
Autres participants	Daniel – Mariane – Emilie - Catherine
Thématique	
Ce qui existe	
Ce qui manque	
Ce qu'il faut améliorer	Éclairage public
	Espaces verts
Propositions retenues /	Espaces verts gourmands *
lieux concernés	*Eclairage : écrans publicitaires, éclairage magasin : que peut faire la ville ?
	Solution éventuelle : tenter d'harmoniser, éteindre davantage, distance minimale entre les lampadaires à respecter
	<u>Végétalisation</u> : comment accéder aux espaces verts, comment partager l'espace joggers/cyclistes par exemple
	Espaces vides – mini forêts – espaces agricoles : quelle cohabitation ?
	Carte des vergers publics de Quimper : planter des arbres fruitiers (ailleurs que sur des rond-points)

Groupe de travail2 : Environnement

Thématique générale	ENVIRONNEMENT
Animateur	Ronan
Secrétaire	Dominique
Maître du temps	Lydie
Autres participants	Alain – Gérard - Jacques
Thématique	
Ce qui existe	
Ce qui manque	
Ce qu'il faut améliorer	
Propositions retenues / lieux concernés	Espaces verts et voies douces : création protection / entretien communication / signalétique Éclairage public : diagnostic / propositions

Groupe de travail 3 : Sécurité

Thématique générale	SECURITE	
Animateur	Laurence	
Secrétaire	Audrey	
Maître du temps	Anne	
Autres participants	Véronique – Emmanuel - Martin	
Thématiques particulières	 Sécurité école St Raphaël/St Charles respect des limitations à 30km/h sécurité des piétons sur la voie romaine passages piétons à Cuzon et route de Brest voies vélos 	
Ce qui existe	Des chicanes, des ralentisseurs, des radars pédagogiques	
Ce qui manque	- Accès piéton voie romaine / Cuzon / Rte de Brest	
Ce qu'il faut améliorer	- Aménagement passage piéton St Raphaël - Limitation de vitesse (incitations?)	
Propositions retenues / lieux concernés	 Accès cyclistes Un bon accès piéton afin de pouvoir accéder aux transporten commun. 	

Groupe de travail 4 : Sécurité

Thématique générale	SECURITE
Animateur	Tankred
Secrétaire	Marie Madeleine
Maître du temps	Camille
Autres participants	Albert – Cédric - Caroline
Thématique	
Ce qui existe	
Ce qui manque	
Ce qu'il faut améliorer	
Propositions retenues / lieux concernés	- Amélioration des zones identifiées dangereuses (écoles, parcs, aires de jeux): renforcer le marquage au sol
	- Protection de l'environnement pour le bien être des personnes (propreté des lieux de collecte, des chaussées et des trottoirs)
	- Cohabitation des différents modes de circulation (transport en commun, véhicules, piétons…)
	- Visibilité des passages piétons (dispositifs réfléchissant par exemple)
	- Revoir la signalisation auprès des écoles et des aires de jeux,